



Vendredi 12 janvier 2018

**« Le défenseur des droits n’a qu’une vision partielle de ce que vivent les policiers au quotidien pour faire de telles propositions », déclare Yves LEFEBVRE, Secrétaire Général.**

**UNITE SGP POLICE – FO** a pris connaissance du rapport de Monsieur TOUBON, défenseur des droits, intitulé « le maintien de l’ordre au regard des règles de déontologie ».

Si nous pouvons noter une certaine évolution de son discours par rapport aux précédents rapports, **UNITE SGP POLICE – FO** ne peut accepter que certains services de police soient ainsi stigmatisés.

Les violences contre les policiers et les atteintes aux biens ont atteint un niveau de gravité et d’intensité rarement atteint ces dernières années avec de véritables tentatives de meurtres sur les représentants des forces de l’ordre lors de ces manifestations.

Alors que la police a à faire à des groupes de plus en plus violents et structurés qui viennent dans un seul but de détruire et « casser du flic », le défenseur des droits ose croire que c’est par un renforcement du dialogue et de la communication que ces groupes cesseront leurs actions violentes.

De plus, comment peut-on stigmatiser certaines unités de sécurité publique qui doivent, bien souvent, assurer des missions de maintien de l’ordre faute d’appels à des unités spécialisées comme les Compagnies Républicaines de Sécurité, véritables spécialistes ?

Alors que les services sont exsangues et croulent sous les missions, comment imaginer que chacun puisse faire une véritable formation au maintien de l’ordre.

**UNITE SGP POLICE – FO** propose au Défenseur des Droits de faire une véritable immersion dans ces services lors de ces manifestations pour mieux appréhender les difficultés quotidiennes sauf à convaincre certains groupuscules comme les « black blocks » par exemple, à utiliser des fleurs plutôt que des cocktails « molotovs », mortiers, pavés ou tout autre matériel fait pour blesser ou tuer.

**UNITE SGP POLICE – FO** tient à rendre hommage et à féliciter tous les policiers pour l’abnégation et la disponibilité dont ils font preuve pour assurer au quotidien la sécurité de nos concitoyens dans de telles conditions.